



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1380**

Séance publique du

17 décembre 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121217-24861-DE-1-1_0
Date de signature : 19/12/12
Date de réception : mercredi 19 décembre 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SÛRE ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE. - INFORMATION DU CONSEIL

Le 17/12/12 à 17h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/12/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Christine BERNARD à Mme Françoise TERME, Mme Odile BONTHOUX à M. Stéphane PAOLI, M. Helliot BRAMI à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Maurice CHAZEAU à M. Francis TAULAN, M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Sylvaine DI CARO à Mme Catherine SILVESTRE, M. Laurent DILLINGER à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Yannick DECARA, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. François-Xavier DE PERETTI

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Victor TONIN donne lecture du rapport ci-joint.

Le compte rendu de la séance précédente a été lu et adopté



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T Environnement
Urbain et Hydraulique
Mission Environnement et Risques Majeurs

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/12/12

RAPPORTEUR : M. Victor TONIN

Nomenclature :

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE. - INFORMATION DU CONSEIL

Mes chers Collègues,

Conformément à la loi portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle 2, «dans les collectivités de plus de 50 000 habitants, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.»

Le document qui vous est présenté aujourd'hui, à l'occasion du débat d'orientations budgétaires, décrit sous une forme synthétique la situation de la collectivité au regard des cinq finalités citées à l'article L110-1 du code de l'environnement :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ce document analyse, au regard des cinq finalités :

- les politiques publiques, les orientations et les programmes,
- les actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.

Cet exercice a été déjà réalisé en 2011, c'est pourquoi le rapport 2012 s'attache à analyser les évolutions 2011-2012 sur la base du choix de certains indicateurs, en mettant en valeur certaines actions menées par la Ville en 2012.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport sur la situation de la Ville d'Aix-en-Provence en matière de développement durable.

2012.1380 - RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE. - INFORMATION DU CONSEIL

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES TECHNIQUES
DIRECTION ADJOINTE ENVIRONNEMENT URBAIN ET HYDRAULIQUE
Missions Environnement et Risques Majeurs

**RAPPORT SUR LA SITUATION
DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE
EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE
AIX EN PROVENCE**

Décembre 2012

Sommaire

Introduction

- I. Des actions et programmes qui intègrent les finalités du développement durable
 - A. Lutte contre le changement climatique et maîtrise de l'énergie
 - B. Préservation de la biodiversité –Protection des milieux et des ressources.
 - C. Epanouissement de tous les êtres humains
 - D. Cohésion sociale et solidarités entre territoire et entre générations
 - E. Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- II. La collectivité exemplaire et responsable
 - A. Lutte contre le changement climatique et maîtrise de l'énergie
 - B. Préservation de la biodiversité –Protection des milieux et des ressources.
 - C. Epanouissement de tous les êtres humains
 - D. Cohésion sociale et solidarités entre territoire et entre générations
 - E. Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Principales sources

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 Juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite « loi Grenelle 2 » dispose que « ***dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.*** ».

Le décret 2011-687 du 17 Juin 2011 et la circulaire d'application du 3 août 2011 sont venus préciser le contenu du rapport et les modalités de présentation, à présenter par l'exécutif préalablement au débat d'orientations budgétaires 2012.

Cette obligation s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'informations à destination des citoyens. C'est aussi l'occasion d'inscrire la démarche développement durable au cœur des politiques et des réalisations, dans une démarche d'amélioration continue

La situation de la collectivité est décrite, au regard des *cinq finalités du développement durable*, citées à l'article L110-1 du Code de l'Environnement :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Au regard de ces cinq finalités, le rapport comprend deux parties, un **volet territorial** dressant le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire, et un **volet interne à la collectivité** présentant le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités. Il s'appuie sur le « *cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable* ».

Le rapport 2012 n' a pas l'ambition d'analyser de manière exhaustive l'ensemble des programmes et des politiques publiques et des activités menées par notre collectivité. Il sera prioritairement axé sur les évolutions 2010-2011 et/ou 2011-2012 et les faits marquants qui apparaissent les plus significatifs de l'engagement de la collectivité dans une démarche de développement durable.

Il a été réalisé en interne sur la base du rapport 2011, des rapports et documents disponibles et des données fournies par les différents services.

I. Des actions et programmes qui intègrent les finalités du développement durable

La Ville d'Aix en Provence s'est dotée d'outils pour mettre en place le Développement durable :
Ainsi elle a signé en décembre 2010 avec la CPA, le Préfet, la Région PACA, le Conseil Général 13 et les 33 autres communes « la Charte de développement durable » qui constitue un cadre stratégique; les enjeux de la Charte développement durable sont les suivants:

- adopter des modes de vie, de production et de consommation durables.
- préserver la biodiversité, les ressources et le patrimoine.
- instaurer un environnement respectueux de la santé et de l'homme.
- lutter contre le changement climatique et adapter le territoire à cette évolution prévisible.

A. Lutte contre le changement climatique et maîtrise de l'énergie

Quelques repères :

- ➔ La Ville va approuver le «Plan Climat Energie Territorial » en Décembre 2012. Il s'agit d'un programme d'actions permettant de contribuer aux réductions des émissions de Gaz à Effet de Serre(GES) du territoire(-20 % à l'horizon 2020) en agissant sur les déplacements, les choix d'aménagement, le résidentiel et le tertiaire, les énergies renouvelables,.....
- ➔ Elle a donné un avis favorable sur le « Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches du Rhône » en Octobre 2012.

Actions phares :

- ➔ Piétonnisation : l'année 2012 aura vu la piétonnisation du secteur Italie et Mignet, portant la surface totale de zone piétonne à 35,80 ha.
- ➔ Réseau de chaleur : la prise en compte du nouveau contrat de délégation de service public a pris effet le 1er juillet 2011. Des travaux de modernisation sont en cours. Ils visent notamment la compatibilité des réseaux d'Encagnane et de Fenouillères .Le raccordement de nouveaux bâtiments est programmée (Conservatoire de Musique, Extension Université chemin du moulin de Testas, Piscine universitaire).
- ➔ L'opération Duranne prend en compte les problèmes paysagers et d'environnement de manière plus marquée.

Chiffres clés :

Emissions de GES Territoire (Teq CO2) (source Artelia, 2011) Aix en Provence (2007-2009)	Teq CO2		%
Résidentiel	182 081		17 %
Tertiaire	145081		13 %
Déplacements des personnes	299 129		28 %
Transport de marchandises	147 395		13 %
Autres (agriculture, alimentation, construction, déchets, industrie...)	314 700		29 %
Information de la population ((Espace Info Energie du Pays d'Aix)	2010	2011	2012
Nombre de demandes/contacts d'informationsur l'énergie	1300	1500	Bilan en cours

Déplacements et Mobilité active	2010	2011	2012
Linéaire de voies cyclables	54,55 km	60 km	Bilan en cours
Linéaire de voies Bus	-	7,2 km	Bilan en cours
Nombre de voyageurs du réseau Aix en Bus	-	15 millions	17 millions
Surface de zones piétonnes (en % de la surface totale de la voirie)	14,47 ha	21,77 ha	35,79 ha (+ 40%)
Nombre de places stationnement Parcs relais + persuasions			1404 (870+534)

Réseau de chaleur urbain	Valeur 2010	Valeur 2011(2° semestre)	Valeur 2012
Puissance souscrite prévue/réelle (kW)	64 389	44 367 / 43 302	
Nouveaux raccordements prévus -Puissance kW pour 2012	-	1 970	
Mix énergétique/Part du bois énergie dans l'énergie produite	100% gaz/ -	100%gaz/ -	

Perspectives:

- Dans le cadre du PCET d'Aix en Provence, 10 actions prioritaires ayant un impact sur le bilan des émissions de GES -patrimoine et services et 5 actions prioritaires ayant un impact sur le bilan global du territoire ont été retenues.
- Piétonnisation : Il est prévu de piétonniser de nouveaux secteurs du centre ancien en 2013.
- Vélo : les Parkings relais intégreront au moins 10 % des places vélo.
- Réseau de chaleur : Après la mise en service de la chaufferie bois, d'une puissance de **16,4 MW**, prévue pour la prochaine saison de chauffe, le mix énergétique sera dévolu au bois énergie à plus de 70 %. Un taux de TVA de 5,5 % sera appliqué sur le prix de l'énergie. Les recettes liées à la revente des quotas de CO2 et à la vente de l'électricité des installations de cogénération bénéficieront aux abonnés. Les travaux d'économie d'énergie seront favorisés (baisse de puissance souscrite).

B. Préservation de la biodiversité –Protection des milieux et des ressources.

Quelques repères :

- En 2012 le patrimoine arboré représente **20 400 arbres** (ornement et alignement). La Commune gère **900 ha** de forêts communales dont **800 ha** de forêts communales soumises.
- La commune (18 600 ha) est composée de 2/3 d'espaces naturels et forestiers et agricoles. Les obligations légales de débroussaillage en zones d'aléa feux de forêts s'appliquent sur **12 000 ha**.
- **2 sites Natura 2000** disposent d'un document de gestion-DOCOB (Arbois et Sainte Victoire).
- **390 km réseau eau ; 1705 poteaux et bouches d'incendie** ; la Station d'épuration de la Pioline est certifiée ISO 14001.

Actions phares

- **Nature en Ville** : Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la Commune poursuit ses travaux concernant la qualité et la fonctionnalité des continuités écologiques sur les secteurs à enjeux du territoire (« trame verte et bleue »).
- **Déchets** : l'opération de « collecte de déchets dangereux des ménages » dans les quartiers menée en 2011 a été renouvelée et amplifiée (Puyricard et Centre ville) en 2012, bénéficiant d'une meilleure participation.
- **Sensibilisation** : A l'occasion de l'année mondiale de l'eau en 2012, la Ville a organisé de nombreuses visites des stations de traitement d'eau potable et des stations d'épuration ; la fête de la Nature a également développé ce thème .

Chiffres clés

Eau Potable	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Nombre d'abonnés	17 110	17 601	17 935
consommations totales facturées	10 858 124 m3	10 633 292 m3	10 652 464 m3
conformité (qualité)	100 %	100 %	100 %
rendement du réseau (indicateur Loi sur l'eau et milieux aquatiques LEMA)	84,32 %	84,33 %	86,59 %
prix de l'eau pour 120 m3		135,27 € TTC	147,96 € TTC

Assainissement			
Quantité de boues (19 % Matières sèches)	12 833 T	14 565 T	12 348 T
Prix du service pour 120 m3 (y compris redevances)		134,2 € TTC	154,45 € TTC

Sensibilisation	2010	2011	2012
Nombre d'enfants ayant bénéficié d'animations sur l'environnement et le développement durable (source CPIE)		124 classes 3350 enfants	En cours de finalisation
Lutte contre les nuisances et les risques : Déchets ménagers Aix / Ensemble (ou moyenne/hab) de la CPA	2010	2011	
Tonnage total de déchets collectés (Ville/CPA) ...en kg /hab(base DGF)	57 163 T / 256 610 T 383 / 361	56 305 T / 264 314 T (-1,5 %) 378 / 358	
Tonnage collecté PAV+PAP par nombre d'habitants(kg/hab)(Ville/CPA)	45 / 49	47 / 52 (+4,5%)	
nombre d'habitants desservis porte à porte (nombre et %pop totale)	94 710 (63%)/ CPA : 72%	94170 (63%) / CPA:74%	
Nombre d'habitants pour un PAV		881 / 489	
Tonnage collecté en déchèterie (Aix la Parade)	16 520	17 982 (+8,8%)	
Nombre de visites/hab (Aix la Parade)	1,64	1,76(+7.6%)	

➔ *Perspectives*

➔ Schéma d'assainissement pluvial urbain en cours d'élaboration

C. Epanouissement de tous les êtres humains

Quelques repères :

- En matière de petite enfance, l'objectif de la Ville est de diversifier les modes de garde et de répondre à l'ensemble des besoins différenciés des familles tout en garantissant la qualité de l'accueil. Les objectifs sont les mêmes en ce qui concerne l'accueil des enfants pendant les temps périscolaires et extra-scolaires.
 - L'intégration des jeunes à la vie de la cité est recherchée : démocratie (conseil municipal des adolescents), santé, pratiques culturelles et sportives.
 - 41 000 étudiants accueillis sur Aix .
 - 5630 comptes « portail citoyens » créés par les usagers sur le site officiel de la Ville (2011-2012)

Actions phares

- **Petite Enfance** : Mise en place avec le délégataire des crèches de la Ville d'Aix d'un accueil au plus près des familles en centre ville (Immeuble le Ligoures, tous les vendredis matin), pour renseignements et inscriptions.
Formation du personnel des crèches aux situations de handicap avec l'objectif de proposer un accueil adapté, en fonction de la capacité de l'enfant à vivre en collectivité, de sa condition physique ou des soins qu'il doit suivre.
Développement de l'accueil occasionnel et de l'accueil d'urgence.
- **Education** : Rénovation des établissements scolaires ; mise en place du Plan d'Enseignement Artistique et culturel et de l'organisation des temps périscolaires.
- **Jeunes** : le Bureau information jeunesse apporte des réponses aux jeunes et à leurs familles concernant la formation, l'orientation, le logement ; les étudiants bénéficient d'un site permettant d'accéder à de nombreuses informations dont la santé et le logement.
Des actions en matière de prévention santé menées en 2012 ont touché plus de 1000 jeunes.
- **Culture** : ouverture du projet de Mémorial des Milles, construction du nouveau conservatoire de musique.
- **E-administration** : développement des services en ligne et de l'e-administration, via le site internet officiel de la Ville d'Aix-en-Provence, afin de rapprocher usagers et administration .
-Pour limiter l'édition de certaines brochures, l'ensemble des guides pratiques municipaux et de nombreux documents d'information sont désormais accessibles et téléchargeables (décisions du Conseil municipal, MAPAs et appel d'offres, dossiers de subventions, ...)

-Services et démarches en lignes accessibles par le « portail citoyen » :

- Etat civil : demandes d'actes d'Etat-Civil, prises de rendez-vous pour les dossiers de mariage et CNI-Passeport, demandes d'autorisation de sortie du territoire, recherche de bureau de vote en fonction de l'adresse.

-Education : paiement en ligne des Etudes, de la Garderie, possibilité de modifier les jours de présence à la cantine scolaire, consultation des menus .

-Culture : possibilité de prolonger les prêts de ses ouvrages et consulter le catalogue des ouvrages de la Bibliothèque Méjanés en ligne.

Chiffres clés :

Petite enfance	Valeur 2011	Valeur 2012
Nombre de places (agrément CAF) en crèches et multi-accueil	1079	1371
Nombre de places proposées par les assistantes maternelles	1017	1142

Education, Jeunesse, Vie Etudiante	Valeur 2011	Valeur 2012
Nombre d'enfants accueillis dans les écoles	10 500	10 836
Nombre d'enfants inscrits à la restauration scolaire	8000	9000
Coût du repas pour les parents	3,05 € / 4,19 €	3,12€/4,25€
Intégration du bio à la cantine (%)	23, 8 %	24 %
Nombre de places pour le temps extrascolaire (ALSH, dispositif « contrat enfance jeunesse »)		1 500 places
Nombre de jeunes accueillis à l'espace jeunesse		15 000 jeunes

Associations	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012
Nombre d'associations ayant demandé une subvention	740	715	697
Nombre d'associations ayant bénéficié d'une subvention municipale	523	488	391 (30/09/2012)

Perspectives

- 50 événements culturels organisés dans le cadre de Marseille Provence 2013
- objectif 25 % de denrées issues de filières bio pour la restauration municipale.

D. Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations

Quelques repères :

→ 1300 seniors inscrits sur listing plan canicule.

Actions phares

→ **Handicap** : Formation du personnel des crèches aux situations de handicap avec l'objectif de proposer un accueil adapté, fonction de la capacité de l'enfant à vivre en collectivité, de sa condition physique ou des soins qu'il doit suivre. Mise en place progressive du plan d'accessibilité de la voirie.

→ **Seniors** : Mise en place du plan canicule du 1^{er} juin au 31 août pour prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule éventuelle et assurer la protection des populations les plus vulnérables.

Organisation de rencontres estivales pour les seniors (afin de lutter contre l'isolement et de compenser la fermeture des clubs seniors), 2 fois par semaine pendant la période estivale.

→ **International** : Accueil du parlement mondial de la jeunesse dans le cadre de la journée mondiale de l'eau ; projet expert sur le thème des seniors dans la vie de la cité.

Chiffres clés :

Logement Social	Valeur 01/01/2008	Valeur 01/01/2010
Nombre de logements sociaux	13 130	13 682 (+552)
Nombre de résidences principales	67306	68 410 (+1104)

Demande en logement social	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012
Nombre de personnes accueillies et renseignées sur une demande de logement social : Accueil physique + téléphonique	2042 / 1184	2438 / 1466	3007 / 1965
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un logement social sur le contingent ville	73	61	40 (1 ^{er} sem)

Seniors/handicap	Valeur 2011	Valeur 2012
Nombre de seniors participant aux sorties organisées pour lutter contre l'isolement	300	550
Nombre d'enfants accueillis dont enfants en situation de handicap accueillis dans les différentes crèches	17	21

Etudiants	Valeur 2011	Valeur 2012
Bourses de mobilité à l'international accordées aux étudiants	6	26

Rayonnement et coopération à l' international	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012
Nombre d'associations soutenues pour l'action à l'international (montant)	11	8	13 (25 000 €)
Nombre de partenariats avec une collectivité locale étrangère	13	13	15
Nombre de missions réalisées par la ville à l'étranger		8	6
Nombre de délégations accueillies à Aix en Provence		11	18

Perspectives

- Suite du projet européen expert
- création de deux terrains sportifs (synthétiques)
- entretien des bâtiments accueillant les crèches et réhabilitation de deux crèches du centre ville
- poursuite du contrat urbain de cohésion sociale.

E. Dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommation responsables

Quelques repères

→ 65 000 emplois sur le Pays d'Aix .

Actions phares

→ Collecte par la CPA des cartons en centre ville et actions auprès des commerçants (CPA)

→ Développement des flux touristiques et d'un tourisme de qualité.

Tourisme	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012
Nombre de chambres d'hôtel disponibles sur le territoire	2968	3017	3126
Nombre de nuitées	922 900	1 000 000	1 000 000

Formation	Valeur 2011	Valeur 2012
Bourses de mobilité à l'international accordées aux étudiants	6	26

II. La collectivité exemplaire et responsable

A. Lutte contre le changement climatique

Quelques repères

→ Bilan carbone ® patrimoine et services de la collectivité en 2010 : le fonctionnement des services de la collectivité est à l'origine d'émissions estimées à **36 300 Teq CO2**. Le poste déplacements représente **11 827 Teq CO2** soit **33 %** des émissions. Le poste Energie (-hors déplacements) lié aux consommations d'énergie des bâtiments et équipements, services (éclairage public, eau assainissement, espaces verts....) est à l'origine de **11 660 teq CO2** soit **32 %** des émissions. Les postes immobilisations et intrants/déchets représentent **10 400 Teq CO2**, et **28 %** des émissions.

Actions phare

- Démarche interne lancée par la Direction Générale des services « innovation performance » (contrats sur les déplacements des agents et contrat sur les économies d'énergie).
- Rénovations thermiques de bâtiments d'enseignement, culturels et administratifs : bibliothèque méjanès, écoles....

Chiffres clés

Energie pour l'Eclairage public	2010	2011	2012
Puissance totale installée	2 890 kW	2701 kW	2 568 kW
Nombre de points lumineux / lampes mercure	17 864 / 4414	17 670 / 3662	17 659 / 2493

Flotte de véhicules	2011	2012
Véhicules élec+GNV+GPL(2roues, VL, VU légers)	37	À compléter
Nombre total + Achat en 2012 : 58 véhicules dont 53 GNV, électriques ou hybrides.	627	A compléter
Ouverture station GNV propre à la flotte de véhicules de l'administration fin 2012		

B. Préservation de la biodiversité –Protection des milieux et des ressources.

Nature en Ville	Valeur 2011	Valeur 2012
Etendue du patrimoine en espaces verts (hors forêt communale) : espaces verts	178 ha	180 ha
Espaces sportifs	54 ha	-
Pression phytosanitaire : % des Surfaces sans aucun traitement phytosanitaire/ espaces verts (*)		95,8 % surfaces-

(*) exemple d'espaces encore traités : cheminements, allées des cimetières...

C. Epanouissement de tous les êtres humains

Actions phare

- Formation des cadres: Cycle supérieur de management dans le cadre d'une formation qualifiante : procurer aux managers un cadre commun de compétences de gestion et favoriser la transversalité
- Création de cursus professionnels : procurer une formation individuelle visant à acquérir des compétences adaptées à des besoins de la collectivité (métiers en tensions...) ; en 2012, cursus de secrétaires comptables

Chiffres clés

Effectifs	Valeur 2010	Valeur 2011
- Parité H/F > taux de féminisation	51,5 %	51,5 %
- Répartition hommes / femmes dans les instances de décisions	-	47 %
- Nombre d'emplois précaires ayant fait l'objet d'une titularisation (cumul depuis 1999)	575	584

Conditions de travail-Sécurité	Valeur 2010	Valeur 2011
Nombre moyen de jours d'absence par agent (maladie ordinaire / longue maladie)	12,6 j	14,2 j
- Accidents du travail : taux de fréquence / taux de gravité	30,08 / 0,93	31,4 / 0,97
- Evaluation des risques professionnels (nbre d'unités de travail évaluées)		27
- Budget d'amélioration des conditions de travail (travaux, équipements.	100 000 €	100 000 €

Déplacements des agents :		
- Nombre d'abonnements financés par la collectivité :		
> pour les transports en commun		146
> pour des places de stationnement dans les parkings du tour de ville-		238

Formation	Valeur 2010	Valeur 2011
Nombre de jours moyen de formation par agent	4,3 j	4,3 j

D. Cohésion sociale et solidarités

Actions phare

- ➔ Conventionnement avec le FIPHFP pour améliorer les conditions d'emploi des personnels handicapés et pour favoriser leur emploi (en cours sur 3 ans 2013/2016) Budget 2012 s'élevant à 60 000 €
- ➔ Participation à la Mutuelle à hauteur de 400 000 €.
- ➔ Lutte contre illettrisme
- ➔ Poursuite de la résorption de l'emploi précaire : 10 à 15 par an.

Handicap	Valeur 2010	Valeur 2011
Taux d'emploi de travailleurs handicapés (1er janvier N)	6,29 %	6,8 %

Perspective

→ Dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire : dans le cadre de la loi du 12 mars 2012, la Ville va proposer un plan de dé-précarisation des CDD (une trentaine d'agents sont concernés à horizon 2015).

E. Modes de production et de consommation responsables

Actions phare

→ Dématérialisation et e-administration :

-Infrastructures communales : 7 nouveaux sites raccordés à la fibre optique en 2012.

-Dématérialisation et e-administration :

Rationalisation des flux d'impression : avec un remplacement des imprimantes individuelles par des imprimantes réseaux ou des photocopieurs multi-fonctions (impression, scan et envoi d'email), la mise en place d'un serveur de fax, la mise en place de logiciels métiers en vue de la dématérialisation des procédures administratives internes, l'utilisation du logiciel *Vibe* qui permet de créer des équipes de travail en réseau et de partager des documents électroniques.-

- Développement de l'intranet avec en 2012 la refonte de sites fonctionnels métiers et la mise en place d'un site PROCEDURES afin de rassembler sur supports informatiques tous les documents papiers et éviter les impressions.

- Dématérialisation du contrôle de légalité sur les délibérations par télétransmission.

-Mise en place de nombreux logiciels métiers permettant la dématérialisation des procédures administratives internes : gestion des ressources humaines, finances, élaboration des délibérations à soumettre à l'approbation du Conseil Municipal, marchés publics, etc..

→ La valorisation/traitement des déchets des services se généralise, au sein des bureaux de la Ville: matériel informatique, cartouches d'impression, prochainement lancement de la collecte de papier pour les bâtiments du centre ville ; cette valorisation est également effective dans les services opérationnels : huiles usagées, batteries, épaves et pneumatiques (Garage), déchets verts (espaces verts et sportifs), lampes d'éclairage public (D3E) par une procédure de reprise des fournisseurs .

La valorisation est prévue de plus en plus au sein des marchés pluriannuels de fournitures par une clause de reprise dans les CCTP.

Chiffres clé

Système d'information et dématérialisation	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012
Quantité de matériel (PC, imprimantes, photocopieuses) recyclé	6t	8t	4t
Nombre d'imprimantes individuelles	1056	916	727
Nombre d'imprimantes « réseau »	105	141	160
Nombre de fax remplacés par des serveurs	0	0	-50 sur 150
Nombre de sites (bâtiments publics) connectés par des liaisons fibres optiques	40	46	53
Nombres d'agents et d'élus connectés à la messagerie et Intranet	1480	1550	1715
Nombre d'agents et d'élus connectés à Internet	820	950	1120
Nombre de matériels (Pcs) recyclés et réaffectés dans les écoles municipales	105	110	98

Perspective

- ➔ Lancement d'un plan de déplacements administration en 2013

Sources principales

- « Plan Climat Energie : Diagnostic et enjeux » , Artelia Eau et Environnement- Ville d'Aix en Provence, Juin 2012.
- »Service Public de Production et Distribution d'Energie calorifique pour le réseau de chaleur urbain de la Ville d'Aix en Provence », Rapports des délégataires pour 2010 et 2011.
- Rapports annuels 2010, et 2011 sur le service public des déchets, CPA.
- Synthèse des rapports annuels 2010 et 2011 sur le service public des déchets, CPA.
- Rapports annuels sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement, 2010 et 2011.
- Informations des différents services de la Ville d'Aix- en- Provence